

# COMPTE RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU 14/04/2022

Le conseil débute à 18h00

Absents excusés : Christine BOSONE et donne pouvoir à Sylvie LAFFONT  
Patrick IBANEY donnant pouvoir à Benoit GILGENMANN et Cheli ALBERCA BUSATO

Mme Caroline POMARES est nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal Approuve à l'unanimité le compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée si elle accepte une délibération supplémentaire concernant les lots attribués pour la rénovation des logements de la Mairie. Le conseil municipal approuve.

### ORDRE DU JOUR

#### VOTES

**1° Délibération N°14042022A** approuvé à l'unanimité dotation du fonctionnement de 100 000€ à la section investissement au regard des projets en cours.

**2° Délibération N°14042022B** approuvé à l'unanimité pas de dotation de fonctionnement pour la section investissement.

**3° Délibération N°14042022C** approuvé à l'unanimité pas de dotation de fonctionnement pour la section investissement.

**4° Délibération N°14042022D** Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité  
Résultats : budget général  
Excédent de fonctionnement 367 583,37€ excédent d'investissement 238 526.81€  
Assainissement  
Excédent d'exploitation 23724.91 et excédent d'investissement 116 142.69€  
CCAS  
Excédent de fonctionnement 2341.47€ Pas d'investissement.

**5° Délibération N°14042022 E** l'assemblée vote à l'unanimité le report des taux de taxes foncières à l'identique depuis 1985.

**6° Délibération N°14042022 F** vote à la majorité sauf 2 abstentions l'ajout de la commune de CAIRANNE à la convention des 19 communes avec la CAF et MSA.

**VOTE DES BUDGETS** : l'assemblée vote à l'unanimité les 3 budgets :

Budget général :

Fonctionnement 1 458 898.37€ investissement 1 039 999.74€

Budget assainissement :

Exploitation 57 680.61€ investissement 169 889.69€

Budget CCAS :

Fonctionnement 5341.47€

**7 Délibération N°14042022G** / L'assemblée approuve à l'unanimité le plan de financement du RD23 sur 2 années 2023 et 2024

**8 Délibération N° 14042022H** l'assemblée vote à l'unanimité le plan de financement de la reconstruction des cours de tennis en 2023

**9 Délibération N° 14042022I** l'assemblée vote à l'unanimité le financement d'une partie du centre ancien village avec un avenant du contrat départemental sur 2022.

**10 Délibération N° 14042022J** Monsieur le Maire indique que pour donner suite à la première réunion de signature et planification des travaux pour la rénovation des logements de la mairie, le maçon a annoncé ne pas être disponible avant novembre mais comprendrait si on dénonçait le contrat. Ayant fait appel à 3 nouvelles entreprises qui étaient disponibles très rapidement Monsieur le Maire demande au conseil municipal de revoter l'ensemble des lots. Vote à l'unanimité.

## **AFFAIRES EN COURS**

### **-PROJET ADMR en ajout au maintien de l'EHPAD**

Mr le Maire précise que des bailleurs souhaitent le rencontrer pour établir un projet ADMR soit Une vingtaine de logements inclusifs sur la commune. Le principe de l'ADMR est de permettre à des personnes peu dépendantes de se loger et d'avoir à domicile toutes les aides nécessaires.

### **-TRAVAUX**

Etudes lancées sur la géothermie pour les écoles et un nouveau système écologique de chauffage pour la Mairie.

Missions données au géomètre et étude géotechnique pour la rénovation de la station d'épuration.

RD23 et Centre Ancien : il convient d'étaler et bien financer ces 2 gros projets.

## **AFFAIRES COURANTES**

### **-ELECTIONS**

Tableaux des permanences pour les élections présidentielles à modifier pour éviter certaines longueurs, pour le reste tout s'est très bien passé remerciements de M. le Maire aux secrétaires.

### **TOUR DE TABLE**

Les sujets suivants ont été abordés :

- Jean-Claude RAYNAUD déplore le déversement d'huile sur le boulevard des remparts qui était très dangereux. Le responsable a été contacté les produits de nettoyage lui seront facturés.
- Nadia EL MAHSANI rappelle que la commission travaux avait validé un changement de circulation à quand l'installation des panneaux. L'adjoint aux travaux était absent durant plusieurs semaines et nous avons eu la perte d'un agent ce qui a décalé la mise en place. Mme HENNY demande à avoir un plan détaillé établi avec la communication à fournir à la population avant tout travaux.
- Mr BONFILS est surpris que deux personnes se soient abstenues sur la délibération N° 6 sans en donner la raison.
- Mme GAZZANO rappelle qu'il y a un panneau qui manque place de la Libération.

Fin du Conseil municipal : 20h45